

## Panel Toots Thielemans 13 juillet 2020

Présents : Riverains et commerçants  
Melanie Delots, commerce VBX  
Sylvain Guichard, STIB-MIVB  
Valentin Dadic, Hub.Brussels  
Patrick Gillieaux, STIB-MIVB  
Laurent Vermeersch, STIB-MIVB  
Carlos Van Hove, STIB-MIVB  
Laurent Borsellini, STIB-MIVB  
Myrna Nabhan, cabinet Maingain

### 1. État des lieux des travaux préparatoires (cf. présentation de Laurent Borsellini en annexe)

Questions/commentaires

#### a. **Transition vers le chantier de génie civil :**

La mise en circulation parallèle vers la place Rouppe entre la rue de la Fontaine et la rue van der Weyden est source d'accident. Demande de revoir cette décision.

> VBXL : prend contact avec la police pour répondre aux souhaits des commerçants / riverains pour adapter le plan proposé.

> STIB : Le plan de circulation n'est pas encore définitif. Le point sera abordé avec la police.

#### b. **Installation d'une voirie de chantier côté pair (phase 0.1) :**

Diverses demandes d'informations complémentaires (réponse de la STIB) :

Quelle sera la distance de la nouvelle voirie par rapport aux façades ? Pas en-dessous des 5 m des façades

Quelle est la profondeur des travaux ? : 50 cm

Quelle est la largeur de l'asphaltage ? : 3 m

Critique sur l'absence d'écoute/l'information tardive (Stalem)

> La STIB cherche à intégrer le mieux possible les demandes du quartier et cherche à minimiser l'impact du chantier. Elle fournit l'information concernant la phase 1 dès qu'elle est disponible.

#### c. **Voiries provisoires (phase 0.1) :**

Diverses demandes d'informations complémentaires (réponse de la STIB) :

Que se passe-t-il précisément entre le 5 et le 18/10 ? : Raclage du sol et asphaltage

Est-ce que la circulation sera totalement interdite au niveau du 109 ? : A priori uniquement interdiction pour les voitures. À vérifier au niveau des trottoirs

Qu'en est-il au niveau des places de parking : Elles seront supprimées sur la voirie provisoire.

Qu'en est-il après le 18/10 : Le chantier passera du côté impair.

Demande d'augmenter au maximum la distance des palissades par rapport aux façades.

d. **Latérale Jamar :**

Diverses demandes d'informations complémentaires (réponse de la STIB) :

Comment garantir la circulation conjointe voiture-piéton sur les 4 mètres de voirie ?

> Vitesse limitée à 5 km/heure dans cul de sac

Quelle sera la situation future en phase de chantier métro ?

> Différentes pistes sont encore à l'étude

e. **Divers :**

Qu'en est-il de l'autorisation des terrasses au-delà du 11 août/heures d'exploitation ?

> VBXL : La mesure court jusqu'au 11 août. La zone de rencontre pourrait éventuellement rester : Trouver un compromis (Ville de BXL). Autorisation d'ouverture jusqu'à 1 heure du matin

Faudra-t-il toucher à l'escalier en colimaçon du passage du travail 4 ?

> STIB : A priori non. Vérification sera faite

Est-ce que les travaux de rénovation de la façade du Palais du Midi pourront se faire de manière concomitante avec le chantier métro ?

> STIB/VBXL : Complexe mais volonté d'intégrer les contraintes respectives pour y arriver.

Qu'en est-il des états des lieux ? STIB : La majorité des immeubles dans le périmètre du chantier recevra une invitation pour un état des lieux intérieurs et extérieurs. Il est essentiel de donner suite à cette demande.

## 2. Mesures accompagnement (cf. présentation de Patrick Gillieaux en annexe)

Questions/commentaires

Samira demande à participer à la réflexion avec OTTO. STIB : Invitation suivra

## 3. Doléances de l'association des commerçants représentée par Ismaël Saouti

1. Demande de communication claire sur les extensions de terrasse
2. Demande d'infos sur le tracé de la Foire du Midi
3. Points sécurité : demande à ce qu'ils soient à nouveau organisés par la Ville
4. Demande d'invitation des représentants de la Ville : Réflexion sur le nom du quartier
5. Demande de bien communiquer sur les voiries et ses impacts
6. Demande de clarification sur les états des lieux
7. Suggestion de réaliser un film de chantier (timelapse)

**Prochain comité com : 28 août - Prochain Panel : 31 août - Inauguration du Village Box : 2 sept**